COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

À l'attention des habitants de la
Communauté de communes Entre Saône et Grosne

Madame, Monsieur,

Face à la hausse des coûts de l'énergie et aux épisodes climatiques extrêmes, la Communauté de communes Entre Saône et Grosne a souhaité s'engager dans le dispositif du Pacte territorial France Rénov' du Chalonnais, porté par le Syndicat Mixte du Chalonnais.

Dans ce cadre, deux conseillers France Rénov' sont mis à la disposition de tous les habitants. Ces professionnels qualifiés et indépendants interviennent gratuitement et en toute neutralité pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Ce service constitue également un guichet unique pour vous informer sur les aides disponibles et vous alerter sur les fraudes potentielles, malheureusement fréquentes dans ce type de projet.

Des permanences sont organisées au plus près de chez vous, sur rendez-vous, afin de vous apporter un conseil adapté à votre situation. Pour en bénéficier, vous pouvez vous rapprocher de l'Espace France Services de votre secteur.

Pour faciliter vos démarches et prendre rendez-vous, vous pouvez également consulter le site internet : **https://syndicat-mixte-chalonnais.fr/ecfr.**

Soyez assuré de l'engagement de tous les élus de la Communauté de communes pour vous permettre d'être accompagné et conseillé au mieux sur ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président
de la Communauté de Communes
Entre Saône et Grosne

Jean-Claude BECOUSSE

